

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 75

Artikel: 56e Assemblée des déléguées

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Association suisse pour le suffrage féminin

56e Assemblée des délégués

SOLEURE, 3 et 4 Juin 1967

Samedi 3 juin
Salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville
Dès 14 h. A l'entrée de la salle, distribution des cartes de vote et de banquet
14.45-17.45 Séance privée pour les délégués et les membres
16.00-16.30 Suspension de la séance et rafraîchisements
Repas du soir à volonté dans les hôtels Landhaus

Colloque public

Quels sont les moyens qui permettent aux Suisses d'obtenir les droits politiques le plus rapidement possible ?

Service social obligatoire pour jeunes filles ?

Participants :

M. F.-J. Jeger, dr jur., conseiller d'Etat, Soleure

M. W. Vogt, conseiller d'Etat, Granges

M. E. Kiefer, député, Wangen b.O.

Mme L. Ruckstuhl, dr jur., présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, Wil SG

Mile K. Feldges, Oberbipp

Mme B. Glutz-Lutz, pharmacienne, Hägendorf, Basel

Président du colloque :

F. Salzmann, Radio-Berne

Dimanche 4 juin

7.45 Messe, à la Jesuitenkirche

8.15-9.00 Service œcuménique
M. Cad. Adotsch, cath., dr en théologie
Mme K. Feldges-Oeri, pasteur prot.
M. W. Flückiger, pasteur cath.-chrétien
Salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville

Dès 9 h. 30 A l'entrée de la salle : Vente des billets pour le Weissenstein et pour les musées

9.45 Assemblée des délégués

11.30 Apéritif dans la Tour de la Porte de Bâle

12.00 Banquet à l'Hôtel de la Couronne, 1^{er} étage

14.25 ou 15.03 Départ de Soleure, gare centrale, par train pour Oberdorf et par télésiège pour le Weissenstein, Fr. 6.— (billet collectif)

ou à volonté :
15.00 Visite du trésor de St-Ours ; du musée : collections Amiet et Buchser ; du musée Blumenstein. « L'habitation patricienne au XVIII^e siècle ». Prix total Fr. 1.50

Au comité de l'Alliance

Entre autres : la Suisse à l'ONU, la femme à l'Expo de Montréal

Lors de sa séance du 6 avril 1967, le comité de l'ASF avait un ordre du jour chargé, et il s'est occupé de problèmes fort divers. La position de l'Alliance sur la question d'un service social obligatoire pour les jeunes filles a été présentée de façon inexacte dans le compte-rendu d'une interview parue dans un illustré et, malheureusement, celui-ci a relâché du public la mise au point de ces renseignements erronés.

Une commission spéciale a été désignée pour faire connaître l'enquête sur les programmes scolaires dans les différents cantons. Cette étude montre qu'il y a des différences entre les programmes destinés aux garçons et aux filles pour certaines branches déterminées, par exemple pour le calcul. Ceci a des effets fâcheux lorsque les jeunes filles veulent par la suite se préparer à certaines professions. La commission suisse pour l'Unesco s'est prononcée de façon très positive sur cette intéressante enquête.

Le comité ne s'est pas attendu longtemps sur l'assemblée des délégués de l'Alliance, qui aura lieu à Genève, les 20 et 21 mai, car sa préparation est déjà bien avancée. La table ronde sur le service social volontaire et sur la préparation au travail social professionnel regroupera des orateurs et des participants, ceux-ci vont se réunir pour un entretien préparatoire. Il est très réjouissant d'apprendre que l'on peut recommander les demandes d'affiliation de quatre associations dans la catégorie A et de deux dans la catégorie B.

Le comité a discuté de la journée d'information prévue pour la deuxième moitié de septembre, au cours de laquelle seront examinés les problèmes relatifs à une éventuelle entrée de la Suisse dans l'ONU.

Plusieurs décisions ont été prises pour compléter l'effectif de diverses commissions. Comme toujours, c'est avec intérêt que l'on a pris connaissance des rapports des membres du comité qui ont assisté aux assemblées d'associations mères. Ainsi Mme Cantoreggia s'est rendue à la maison de vacances Alabardia à San Nazaro, pour y assister à l'assemblée des diététiciennes et elle recommande cet établissement où l'on peut apprendre l'art de préparer des menus de régimes. Mme Morel a parlé du travail de la commission pour la nouvelle tenue de sortie de nos soldats.

En fin de séance, on a appris qu'il y aurait une « Semaine de la femme » à l'Expo de Montréal et que, dans le pavillon suisse, quatre à cinq vitrines pourraient être mises à disposition pour y présenter divers aspects de la situation de la femme dans notre pays.

**Haute-Couture
Prêt à porter**

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

Le Droit des Femmes fait le point des dernières élections françaises

FRANCE

Le lièvre, l'écrevisse et la tortue

A la première Assemblée Nationale de 1946, elles étaient 39. Leur représentation semblait avoir bondi comme un « lièvre » ; à ce moment, elles formaient le 6,31 % des députés qui étaient 518 au total ; leur pourcentage était le plus élevé d'Europe et permettait tous les espoirs.

De 1946 à 1962, leur nombre décrut régulièrement à chaque élection, pour n'atteindre plus que 8 au cours de la dernière législature avec un pourcentage de 2,25.

Contrairement à nos craintes, exprimées en raison du nombre des candidatures féminines qui étaient à peu près le même qu'en 1962, les élections de 1967 ont très légèrement accru le nombre des députées. Elles sont 11 aujourd'hui, soit 3 de plus, formant un pourcentage de 2,25.

Elles ont avancé très doucement ; nous souhaiterions pouvoir dire « mais sûrement », comme « la tortue » ; et espérer que bientôt elles dépasseront le lièvre qu'elles étaient en 1946.

Toutes les députées sortantes ont été réélues ; parmi elles nous avons été particulièrement heureuses du succès remporté par Mme Thome-Patenotre qui, toujours, soutient efficacement notre action. Mme Launay a perdu son siège, M. Habib Deloncle, qu'elle remplaçait, ayant été réélu et ne faisant plus partie du gouvernement. Parmi les onze députées, une, Mme Batié, est entrée à l'Assemblée en qualité de remplaçante de M. Frey, Ministre d'Etat.

Voici la liste des députées :

Six UNR : Mmes Baclet, Batié, de la Chevrolière, de Hauteclocque, Ploux, Mme Dieneesch. Une Fédération de la gauche : Mme Thome-Patenotre. Quatre communistes : Mmes Prin, Privat, Vaillant-Couturier, Vergniaud. Soit 2 UNR et 2 communistes de plus.

Elles sont membres de quatre des six Commissions permanentes de l'Assemblée, absentes de celles de la Défense Nationale et de la Production. Mme Dieneesch préside la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales. La presse a écrit, par erreur, que c'était la première fois qu'une femme accédait à de telles fonctions. L'Assemblée Nationale de 1946 avait été la première présidente de la Commission du Ravitaillement.

Le Bureau de l'Assemblée Nationale compte quatre femmes, ce qui n'est pas non plus une innovation. Deux vice-présidentes : Mme Thome-Patenotre et Mme Vaillant-Couturier ; la première occupe ce poste pour la quatrième fois, la seconde pour la troisième fois. Deux femmes figurent parmi les secrétaires : Mmes Ploux et Vergniaud.

En dépit de postes importants laissés aux femmes dans la nouvelle Assemblée, il n'en

reste pas moins qu'elles ne viennent d'opérer qu'une avance de 0,61 %. Comment peuvent-elles représenter la majorité du pays que sont les femmes, en ne formant qu'un peu plus de 2 % du nombre des Députés ? Espérons qu'enfin elles vont prendre conscience de leur mission et vouloir remplir leur devoir en travaillant dans les domaines de la politique et des syndicats, afin de pouvoir être présentes, en nombre suffisant et dans les circonscriptions valables, aux prochaines élections.

Ajoutons que nous avons adressé au Général de Gaulle la lettre suivante, qu'il nous a « remercié », sans rien de plus.

Andrée Lehmann

Le 4 mars 1967.

A Monsieur le Général de Gaulle,
Président de la République.

Un moment où, conformément à la Constitution, vous allez nommer le Premier Ministre chargé de former le nouveau Gouvernement, nous nous permettons de vous exprimer notre espoir de voir figurer quelques femmes dans le prochain Gouvernement.

Vous savez, Monsieur le Président, mieux que personne, que de très nombreuses Françaises honorent leur pays par leurs mérites et leurs compétences dans tous les domaines, et qu'il est ainsi de choisir parmi elles les plus dignes de le servir.

Les femmes membres de la dernière Assemblée Nationale viennent toutes d'être réélues, ce qui démontre qu'elles n'ont pas déçu la confiance de leurs électeurs.

Nous n'ignorons certainement pas non plus, que 28 Etats, les uns industrialisés, les autres en voie de développement, ont fait entrer une ou plusieurs femmes dans leurs Gouvernements, certains leur confiant même un des principaux portefeuilles. L'Angleterre, berceau de la démocratie européenne, compte actuellement sept femmes parmi les membres de son Gouvernement. La Suède, la Finlande, l'Italie : deux.

Nous admirons sans réserve votre volonté de voir figurer la France parmi les premiers pays du monde, mais nous savons aussi que la civilisation d'un peuple se mesure à la place qu'il réserve à la femme.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président de la République, les assurances de notre respectueuse considération.

La présidente.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

par Yvonne Cantacuzène

Un document inédit

(Suite)

Un peu de fluide magnétique hérité sans doute de sa mère produisait sur eux un effet salutaire. En chacun, elle savait éveiller l'espoir, le courage d'aller de l'avant. Ses audiences ne comportaient aucun cérémonial.

Elle prit sous son patronage les écoles — celles de jeunes filles surtout. Sa prédilection pour les jeunes filles éminnit fit qu'elle s'entoura de huit filles d'honneur. Auprès d'elles, Carmen Sylva retrouvait la fraîcheur de sentiments de sa prime jeunesse, la gaîté inhérente à son caractère primesautier. Parfois, emportée par sa nature trop impétueuse, elle se voyait respectueusement rappelée à l'ordre par sa Grande Maitresse, celle que la Reine Marie appela dans ses mémoires, « Le grand Inquisiteur ».

Un livre par il y a quelques années, parle de Carmen Sylva en termes moqueurs et irrespectueux : « Cette Druidesse au pince-nez de myope, dit l'auteur, serrait sur son cœur que la maternité avait déçu, tous les enfants de ses sujets, en souvenir de sa fille morte à l'âge de 7 ans », ajoute-t-il en se trompant de chiffre.

Oui, en effet, cette mère sans enfants serrait sur son cœur, ceux de mères plus heureuses qu'elle-même mais parfois privées de moyens. Nombreuses furent les œuvres de charité qu'elle fonda et subventionna. La plus proche de son cœur semble avoir été le « Foyer Lumineux » son asile pour les aveugles.

1877 vit éclater la guerre russo-turque. Nous ne reviendrons pas à ce sujet, sur les détails contenus dans un article précédent ! Cette guerre finit glorieusement pour la Roumanie qui y prit part et aboutit à son indépendance. Et en 1881, à son avènement en royaume.

Dès l'entrée de l'armée dans le feu, Elisabeth organisa une ambulance pour une cinquantaine de blessés. Les principaux hôpitaux de Bucarest étaient déjà occupés par les blessés russes. — « Toujours pas de blessés roumains... ? demanda ironiquement le prince Gortchakov à Carmen Sylva qui lui répondit du tac au tac : « Non, Dieu merci ! »

Mais après la prise de Plevna, de Grivitzia, de Smardan enlevés de haute lutte par l'armée roumaine, l'affluence des blessés fut énorme. Malgré tous les préparatifs, on manqua de personnel, de médecins, de médicaments. Quelques années plus tôt, le général-docteur Davila, ce présumé fils de Liszt² avait entrepris l'organisation de la Croix-Rouge roumaine. Il pria Carmen Sylva de télégraphier à l'impératrice Augusta d'Allemagne pour lui demander des renforts.

Huit médecins et le matériel nécessaire furent envoyés avec l'approbation du Ministère de la Guerre. Elisabeth, abandonnant son rôle de souveraine, servit comme simple infirmière dans l'hôpital qu'elle aménagea à ses frais dans sa résidence de Cotroceni. Elle assistait aux opérations les plus graves, donnait les soins les plus urgents au milieu des autres infirmières.

Aux malades, elle ménageait de petites joies qui adoucissaient leurs souffrances. Pour les mourants, elle trouvait des paroles consolatrices. Elle se montrait infatigable. Ses nerfs semblaient d'acier. — « Ce soir, écrivait-elle vers la fin d'octobre 1877 à son époux qui, sur le front, assumait le commandement suprême des armées russes-roumaines, « je m'accorde une heure de bienfaisant repos sur la véranda de ma baraque. L'air est si doux et, dans le lointain, j'aperçois les lumières de Bucarest. » (A cette époque, point n'était besoin de camoufler l'éclairage !) « L'état de mes blessés est satisfaisant après m'avoir pointé de grands soucis, j'éprouve une immense fierté à te savoir commandant en chef des armées ! »

² Voir « Femmes Suisses » du 17 juillet 1965.

³ DAVILA — par Dorette Berthoud, éd. de la Baconnière, Neuchâtel.

(à suivre)

Carmen-Sylva, la reine-poète

Ses œuvres maîtresses

« Avec le temps, ses poésies ont pris une large envergure. Les recueils « Meine Ruh » (1884) composés de ballades et de romances ; et d'un délicieux chapitre sur la mère et l'enfant ainsi que « Mein Rhein » (1884) quatrains consacrés au grand fleuve de son pays natal, marquent l'apogée de son talent de poète. Il reste encore à mentionner une collection de chants populaires (roumains) de la Vallée de la Dâmbovitza² « Frauenmut » (Courage féminin) poème dramatique ; puis trois charmants recueils de chants (1900) « Heimatlieder », « Meerlieder » et « Handwerkerlieder », ces deux derniers mis en musique par A. Bungert³. »

En prose, Carmen Sylva a adopté de préférence le conte et la nouvelle. La plupart ont été traduits en plusieurs langues, surtout en roumain. Les « Contes du Pelesh »⁴ et autres ballades roumaines ont eu le plus vif succès (Paris 1887) « Es klopft » (Qui frappe ?) est précédé d'une brillante préface de Pierre Loti dont la reine traduisit en allemand « Pêcheur d'Islande » et qui eut l'honneur d'être son hôte au Château de Pelesh, résidence d'été des souverains.

— « La Sapho de Grillparzer⁵ est-elle une belle œuvre ? » demande Carmen Sylva dans une de ses lettres. Et elle déclare : « J'ai refusé de lire cette pièce. L'idée qu'une femme aussi générale que la grande poétesse grecque se soit tuée pour un misérable petit bout d'homme comme ce Phaon, m'a toujours irritée. » Elle ne croyt pas à la légende.

Elle-même écrivit un poème sur Sapho (1880) en s'inspirant simplement des beautés de la Nature et de la radieuse jeunesse qui l'entourait en la personne de ses filles d'honneur. De même que pour le poème de « Hammerstein » composé à la même époque, le charme de ses vers, la richesse de ses images, prêtent à ces deux créations une réelle valeur lyrique. « Leidens Erdegang » série de contes symbolisant la douleur répandue dans le monde ; et « Jéhovah » poème philosophique sur la recherche de l'existence de Dieu, dévoilent le fond de l'âme dramatique de la poétesse.

Une chaleur humaine bienfaisante

Il ne faudrait pourtant pas croire, d'après l'amertume exprimée par ces réflexions, que Carmen Sylva se soit farouchement murée dans sa douleur et que son cœur se soit fermé à la vie. Non, certes. Elle a aimé la vie dans toutes ses manifestations. Elle l'a aimée de tout son cœur de femme, de toute sa nature artistique, de toute son âme de reine. Si, dans le silence des nuits qu'elle consacrait à la création de ses œuvres poétiques, elle descendait dans les profondeurs de son âme inconsolable, ses journées appartenant à son entourage, à son peuple, à tous ceux qui venaient à elle et qu'elle accueillait de son geste large⁶.

Sa bonté encourageait chacun à déposer entre ses mains bienfaisantes les soucis, les chagrins. Personne ne la quittait sans se sentir apaisé, consolé. Elle possédait le don de s'identifier à ses visiteurs.

² Dâmbovitza : rivière qui traverse Bucarest, affluent du Danube.

³ G. Pavlovsky, même ouvrage.

⁴ Pelesh, nom du torrent qui arrose Sinaia, résidence d'été des souverains.

⁵ Grillparzer : poète autrichien, auteur de drames.

⁶ Queen Maria of Roumania : The Story of My Life : ... her large generous heart and wide sweeping gestures of welcome which made me declare that she felt like Mother Earth embracing Humanity. »